



MDPH 82

Le projet de **Vie** dans le formulaire de demande **MDPH**

Un guichet unique
d'Accueil, d'Information,
d'Accompagnement et de Conseil.



Projet de vie

À quoi sert le projet de vie ?

Bien que souvent non complété dans le dossier MDPH, le projet de vie est pourtant très important à remplir.

En effet, le projet de vie vous permet de décrire les difficultés que vous rencontrez dans votre vie en raison de votre handicap mais aussi vos souhaits et vos attentes.

Vous pouvez vous exprimer librement sur vos besoins :

- dans votre vie quotidienne, affective et sociale (en page 8 du formulaire MDPH),
- dans votre vie scolaire ou étudiante (en page 12 du formulaire),
- ou dans votre vie professionnelle (en page 16 du formulaire).

Toutes les indications que vous porterez dans votre projet de vie sont utiles pour que la MDPH puisse vous proposer les aides les plus adaptées à vos besoins mais aussi à ceux de votre entourage.

En tant que parents, vous pouvez rédiger le projet de vie de votre enfant et selon son âge l'y associer.

Exemples de projet de vie

Le contenu du projet de vie doit correspondre à votre situation. Pour vous aider, voici quelques exemples rédigés :

Exemple 1 (Situation d'une personne adulte)

Il y a 1 an, les médecins m'ont diagnostiqué un cancer du sein droit. Ma vie est devenue très compliquée depuis ce jour. Mes journées sont épuisantes, entre les rendez-vous médicaux, les enfants, les devoirs de ceux-ci... Mon mari m'épaule comme il le peut, mais certains jours je suis obligée de dormir toute la journée tellement le traitement m'épuise. J'ai dû arrêter de travailler et de ce fait, nous avons une perte de salaire importante au sein du foyer. Je vous sollicite afin d'obtenir une aide financière.

Exemple 2 (Situation d'une personne adulte)

Je suis âgée de 83 ans, je vis seule dans une maison à Molière. Mes enfants m'aident afin de faire les courses, mon ménage, ... Cependant, lorsque ceux-ci m'accompagnent à des rendez-vous médicaux, il m'est très difficile de me déplacer de la place de parking au bâtiment. C'est pourquoi je sollicite la Carte Mobilité Inclusion Stationnement qui pourrait me permettre de me garer sur les places handicapées et ainsi faciliter mes sorties.

Exemple 3 (Situation d'une personne adulte)

Âgée de 26 ans, je vis dans un appartement à Montauban avec mon compagnon. J'ai un handicap lourd survenu lors de l'accouchement difficile de ma mère. J'ai une Infirmité Motrice Cérébrale (IMC). Mon handicap entraîne des difficultés d'élocution très importantes. Je suis obligée de me faire accompagner par l'un de mes aidants lorsque je souhaite me faire comprendre. Je me déplace en fauteuil roulant électrique. À ce jour, je vous sollicite pour le remplacement de celui-ci.

Exemple 4 (Situation d'une personne adulte)

En 2005, j'ai été victime d'un accident de la voie publique en moto. Suite à cet accident j'ai été amputé des deux membres inférieurs et je me retrouve donc en fauteuil roulant. Le quotidien est très difficile pour moi. Ma famille me soutient dans la vie et dans les différentes démarches. Je suis bénéficiaire d'une Allocation Adultes Handicapés, d'une Aide Humaine, et des Cartes Mobilité Inclusion mentions Invalidité et Stationnement. Mon logement n'étant pas adapté à mon handicap, je sollicite la MDPH ce jour pour une aide au logement afin que mes déplacements soient plus faciles.

Exemple 5 (Situation d'un enfant)

Actuellement, Maxime n'est plus scolarisé, je l'ai retiré de l'IME dans lequel il était car il s'automutilait pour ne plus y retourner (avec un couteau, en se mettant des coups dans le nez pour se faire saigner, etc...). J'ai donc pris la décision de stopper ça une semaine avant les vacances de la Toussaint. Depuis, Maxime est à la maison avec moi, tous les jours. Je ne peux pas travailler car je veux être le plus disponible possible pour lui, pour l'aider à acquérir une autonomie certaine dans son quotidien. Je souhaite donc mettre en place pour mon fils, un travail avec une psychologue clinicienne. J'ai besoin d'une aide financière car malheureusement je n'ai pas la possibilité de pouvoir payer les séances qui sont assez onéreuses. Je souhaiterais pouvoir bénéficier d'une AEEH pour subvenir aux frais liés au handicap de Maxime.

Exemple 6 (Situation d'un enfant)

Depuis mai 2013 Killian est suivi au CMPP, où des bilans ont été réalisés : bilans psychologique, orthophonique et de psychomotricité. Depuis que le diagnostic de troubles envahissant du développement a été posé par un pédopsychiatre, un suivi a été mis en place, tous les mardis matins.

Après avoir tenté de laisser Killian à l'école toute la journée, les difficultés rencontrées en classe m'ont poussée à revoir mon organisation.

En concertation avec le CMPP et l'école où est accueilli Killian, je souhaite une prise en charge globale par le SESSAD, l'attribution d'une AESH dans le but de permettre à Killian d'accéder à une meilleure qualité de vie et surtout à une scolarité normale.

Si vous souhaitez être aidé(e) dans la rédaction de votre projet de vie, vous pouvez vous adresser à la permanence des associations qui se tient tous les mardis de 13h30 à 16h30, selon le planning affiché à l'accueil de la MDPH ou accessible sur la page web :

<http://ledepartement.fr/mes-services/nos-missions/handicap/mdph-permanences-associatives>



TARN-ET-GARONNE

NOUS RENDRE VISITE

28, rue de la Banque
BP 783
82013 Montauban Cédex

du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Nous contacter

0 800 102 848

Appel gratuit

mdph@ledepartement82.fr

